

Descriptif d'unité d'enseignement (DUE)



1. Intitulé	
Intitulé de l'unité d'enseignement	Travail de Master (TMA)
Code	
Filières, orientations et options	- Master of Arts en interprétation musicale - Accompagnement - Chef-fe de chant - Master of Arts en interprétation musicale - Concert - Musique contemporaine - Master of Arts en interprétation musicale - Concert - Musique de chambre - Master of Arts en interprétation musicale - Concert - Performer-composer - Master of Arts en interprétation musicale - Concert - chant - - Master of Arts en interprétation musicale - Concert - instrument - - Master of Arts en interprétation musicale - Orchestre - - Master of Arts en interprétation musicale - Maestro al cembalo et direction d'ensembles baroques - - Master of Arts en interprétation musicale spécialisée - Direction de chœur spécialisée - - Master of Arts en interprétation musicale spécialisée - Direction d'orchestre spécialisée - - Master of Arts en interprétation musicale spécialisée - Musique médiévale - - Master of Arts en interprétation musicale spécialisée - Pratique des instruments historiques - - Master of Arts en interprétation musicale spécialisée - Soliste - chant - - Master of Arts en interprétation musicale spécialisée - Soliste - instrument - - Master of Arts en composition et théorie musicale - Composition - - Master of Arts en composition et théorie musicale - Composition de musique mixte - Multimédia - Master of Arts en composition et théorie musicale - Théorie musicale - Enseignement - Master of Arts en composition et théorie musicale - Théorie musicale - Ethnothéories - Master of Arts en composition et théorie musicale - Théorie musicale - Recherche
Cours à choix	Possibilité d'être suivi comme cours à choix pour les autres filières : Non
Site	Genève Neuchâtel
Niveau du cours (si pertinent)	Si cours annuel : Si cours semestriel :
2. Organisation	
Organisation temporelle	Unité d'enseignement ponctuelle <i>Les cours réguliers sont donnés sur 16 semaines par semestre ou sur 32 semaines par année.</i>
Si cours régulier, minutes hebdomadaires	
Si enseignement ponctuel, heures par année ou par semestre	Travail personnel Tutorat (8h ou 10h pour les étudiant-e-s du Master en musique médiévale)

Nombre d'étudiant-e-s par groupe	
Langue(s) d'enseignement	Français
3. Prérequis	
Avoir validé le module / l'unité d'enseignement	Pas de prérequis
4. Compétences visées (objectifs généraux d'apprentissage)	
○ Mener une recherche documentaire de façon autonome. ○ Adopter une posture à la fois réflexive et critique visant à justifier des choix artistiques auprès des pairs. ○ Articuler pratique et théorie dans un écrit rédigé de manière claire et concise.	
5. Contenu et forme de l'enseignement	
○ Travail personnel réalisé par l'étudiant-e. ○ Accompagnement du ou de la professeur-e de discipline principale dans le choix de la thématique et dans l'avancée du travail. ○ Accompagnement d'un tuteur ou d'une tutrice durant la recherche et la rédaction du TMA.	
6. Modalités d'évaluation et de validation	
<i>Une unité d'enseignement peut avoir différents types et modalités d'évaluation et de validation.</i> TYPE DE VALIDATION Examen noté * MODALITÉS D'ÉVALUATION Production écrite Production orale Dans le cas d'évaluations multiples, indiquer la pondération entre les notes pour obtenir la moyenne : Contenu de l'examen (si pertinent) : Le travail de Master est validé par une évaluation conjointe d'un travail écrit et d'une soutenance orale. COMPOSITION DU JURY Expert-e externe Expert-e interne Représentant-e de la direction (présidence) Remarque(s) : Le TMA est évalué par le jury de la soutenance constitué d'un-e représentant-e de la direction, d'un-e expert-e externe ou interne.	

Le TMA dans le cas du Master en musique médiévale est soutenu lors du récital par le même jury qui évalue la prestation artistique.

7. Modalités de remédiation et de répétition

Possibilité	Remédiation possible <i>La remédiation ne fait pas sens dans le cas d'enseignements qui nécessitent un mûrissement progressif, par exemple pour les disciplines principales instrumentales ou vocales.</i>
Modalités	La remédiation est ouverte à la demande de l'étudiant-e lorsque la note se situe entre 3.5 et 3.9. La remédiation porte sur l'ensemble de l'examen ou sur les éléments ou compétences jugés les plus faibles. Sa forme et son contenu sont fixés par l'enseignant-e. Dans le cas d'une même unité d'enseignement donnée par plusieurs professeur-e-s, la consultation du ou de la responsable de la filière ou du département est nécessaire.

8. Remarques

Pour plus de détails, se référer aux « Consignes pour le Travail de Master » et aux « Consigne pour le Travail de Master en musique médiévale » dans l'Intranet de la HEM.

9. Bibliographie

10. Enseignant-e-s

Le ou la professeur-e de discipline principale.

Les tutorats sont assumés sur le site de Genève par :

Talia Bachir-Loopuyt

Niels Berentsen

Guillaume Castella

Patrik Dasen

Carolina Gauna

Johann Vacher

Et par Orane Dourde sur le site de Neuchâtel.

Dans le cas du Master en musique médiévale, le tuteur ou la tutrice est attribué-e au moment de l'admission selon le préprojet présenté par le ou la candidat-e.

Coordination : Guillaume Castella

11. Validation du descriptif

Date de validation	2025
Instance de validation	Coordination de l'enseignement HEM